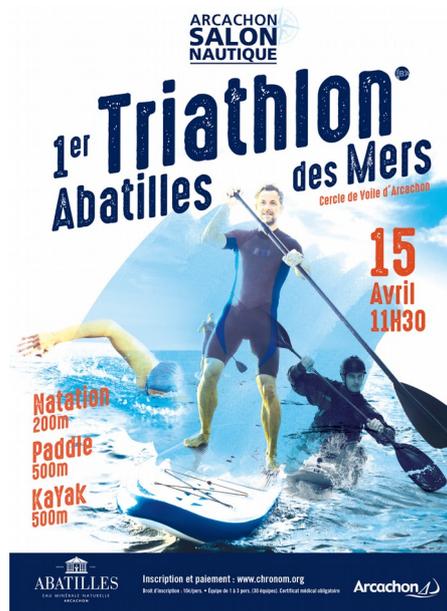




1^{er} TRIATHLON DES MERS ABATILLES



Règlement de l'épreuve

- 1) Le triathlon des mers Abatilles est une épreuve sportive originale et ludique, organisée dans le cadre du « Salon Nautique d'Arcachon », par le comité d'organisation du salon nautique et Wolf Event.
(Partenaires de l'épreuve : CVA / Arcachon Kayak Aventure / Aviron Arcachonnais / SUP'R location de stand up paddle)
- 2) L'épreuve est ouverte aux personnes âgées de plus de 16 ans sous couvert d'une autorisation médicale de non contre indication à la pratique des sports suivants : natation, stand up paddle, kayak de mer, ou titulaire d'une licence sportive des fédérations Française de : Natation, triathlon, canoë-kayak ou surf exclusivement !
- 3) Les épreuves sont les suivantes et se dérouleront selon le format, courses enchaînées, en formule solo ou par équipe de 3.
Natation 200 m / stand up paddle 500 m / kayak de mer 500 m
- 4) Le triathlon des mers Abatilles se déroulera le dimanche 15 avril 2018, sur le site du Cercle de Voile d'Arcachon au port de plaisance d'Arcachon.
Le départ sera donné à 11H30
Le secrétariat pour le retrait des dossards, des puces et des bonnets de bain ouvrira à 10H30 au CVA
- 5) Le prix des inscriptions est fixé à 10 Euros par personne. Soit 30 Euros par équipes.
- 6) Les inscriptions se font uniquement en ligne et en pré-paiement sur le site : www.chronom.org

7) Chaque concurrent devra valider son inscription et sa présence avant le départ du triathlon, en apposant sa signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet au secrétariat de l'épreuve (au CVA) et présenter sa licence sportive ou son certificat médical.

8) Un bonnet de bain numéroté et un bracelet électronique (puce) seront distribués à chaque équipe.

9) Le nageur devra porter le bonnet de bain sur sa tête durant toute la durée de l'épreuve de natation. Celui-ci sera récupéré par l'organisation à la sortie de l'eau.

10) Le passage du relais pour les équipes, sera effectué en zone « Relais », où seul, les concurrents de l'épreuve suivante attendront.

Le relais sera validé par transmission de la puce à l'équipier suivant en attente.

Les planches et kayak seront rangées sur la plage et seront distribuées par l'organisation en fonction de l'ordre d'arrivée des concurrents. **PLANCHES et KAYAK fournis par l'organisation.** Matos perso non accepté !

11) Le port de la **combinaison néoprène** (shorty ou intégrale) est **OBLIGATOIRE** lors de toutes les épreuves du triathlon des mers Abatilles. Chaque participant devra donc en être muni !

12) Le port du **gilet de sauvetage** est **OBLIGATOIRE** lors de toutes les épreuves nautique (stand up paddle et kayak de mer) Celui-ci est fourni par l'organisation.

13) En s'engageant sur le triathlon des mers, chaque concurrent, atteste, lors de la signature, savoir nager sur une distance de 500 m au moins.

14) Des vestiaires et douches seront disponibles avant et après la course au CVA. Accès réservé uniquement aux participants du triathlon des mers Abatilles !

15) Une remise de prix pour aux lauréats du 1^{er} Triathlon des mers Abatilles, aura lieu de suite après l'arrivée de la dernière équipe sur le grand podium du salon nautique d'Arcachon.

Les catégories Femmes / Hommes / Mixtes (1 femme minimum) « Équipes relais » seront récompensées.

Les catégories Femmes / Hommes « Solo » seront récompensées.

La remise des prix sera suivi du traditionnel « pot de l'amitié » en compagnie des VIP du salon nautique d'Arcachon.

J'ai lu et j'accepte le règlement du 1^{er} Triathlon des mers Abatilles. J'atteste, en signant ci-dessous, me conformer à ce règlement durant toute la durée de l'épreuve, savoir nager 500 m au moins et en aucun cas ne tenir pour responsable les organisateurs en cas de vol de mes effets personnels ou pour quoi que se soit.

Equipier 1

Equipier 2

Equipier 3